

DESTATTE, Ph., JACQUEMIN, J.-Ch., ORBAN-FERAUGE, Françoise et VAN DAM, D. (dir.). *Nationalisme et postnationalisme*. Namur, Presses universitaires de Namur, 1995, 88p.

Paul Pilise

Volume 27, numéro 1, 1996

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703590ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703590ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Pilise, P. (1996). Compte rendu de [DESTATTE, Ph., JACQUEMIN, J.-Ch., ORBAN-FERAUGE, Françoise et VAN DAM, D. (dir.). *Nationalisme et postnationalisme*. Namur, Presses universitaires de Namur, 1995, 88p.] *Études internationales*, 27(1), 230–232. <https://doi.org/10.7202/703590ar>

2. NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

Théories des relations internationales : la grammaire des événements. 3^e édition revue et augmentée.

BARRÉA, Jean. Louvain-la-Neuve, Artel, 1994, 335p.

L'ouvrage de Jean Barréa est divisé en cinq parties, précédées d'une introduction et suivies d'une conclusion. L'introduction est consacrée à un historique de la discipline des relations internationales et à une définition des objets «formel» et «matériel» des théories des relations internationales. L'auteur entend par objet formel «l'angle de vue sur la réalité» et par objet matériel «la réalité internationale».

La première partie traite de la prise de décision en politique étrangère par l'approche réaliste et les approches scientifiques. La deuxième partie est consacrée aux relations internationales : la relation de puissance ainsi que la négociation et la coopération internationales. Dans la troisième partie sur «la relation de sécurité», l'auteur expose successivement la théorie générale de la sécurité, l'équilibre des forces, la sécurité collective et la dissuasion nucléaire. La quatrième partie, consacrée au système international, traite du système bipolaire et de la stabilité du système international. La cinquième partie sur les processus internationaux analyse le processus d'intégration politique et les théories prédictives et prescriptives des relations internationales. Chaque chapitre est suivi d'une bibliographie qui invite à pousser plus loin ses connaissances.

Cet ouvrage n'apporte pas de grandes innovations mais c'est un bon ma-

nuel qui fait la synthèse des connaissances actuelles en relations internationales. Un de ses grands mérites est d'articuler constamment les théories sur la réalité historique. Un autre est de prendre en compte non seulement la littérature anglo-saxonne mais également les travaux en langue française. Le recours relativement important à *Études internationales* montre l'importance de la revue dans l'avancement des connaissances.

Clairement présenté et bien rédigé, ce livre sera un instrument fort utile pour les cours de sociologie et de théorie des relations internationales.

André DONNEUR

Département de science politique
Université du Québec à Montréal

Nationalisme et postnationalisme.

DESTATTE, Ph., JACQUEMIN, J.-Ch.,
ORBAN-FERAUGE, Françoise et
VAN DAM, D. (dir.). Namur, Presses universitaires de Namur, 1995, 88p.

Le titre était le thème du colloque tenu à Namur (Belgique) le 30 avril 1994, consacré au nationalisme wallon. Quel sorte de nationalisme et postnationalisme – voilà la question à laquelle les participants tentent de donner des éléments de réponse. En outre, l'interrogation quant à l'unification européenne et sur le nationalisme est justifiée en vue d'aplanir les contradictions probables entre le supranationalisme européen et le nationalisme wallon.

Les organisateurs soulignent dans l'introduction qu'il ne s'agit pas d'un nationalisme chauvin, belliqueux que l'Europe a connu au cours des XIX^e et XX^e siècles, mais bien d'un nationalisme relié à la renaissance des régions en

Europe communautaire. Dans cette perspective, supranationalité et nationalisme sont plutôt complémentaires – d'après les auteurs qui définissent la problématique comme suit : « d'une part, on remarque un mouvement de centralisation, l'unification de l'Europe, la construction lente d'un État européen ; d'autre part, on constate un mouvement de décentralisation, les régions gagnent en importance. Les États-nations perdent en importance, au profit de l'Europe et des régions ». (p. 8)

L'exposé de Philippe Destatte sur le nationalisme wallon passe en revue les manifestations de celui-ci dans le temps, se référant aux tenants des courants nationalistes en s'interrogeant sur leur authenticité. Selon l'avis de l'orateur, il s'agit d'un mouvement régionaliste et non d'un nationalisme de type classique.

« En fait, le mouvement wallon, comme la plupart des mouvements régionalistes, a tiré les forces de sa mobilisation et ses arguments décisifs non pas de sa situation culturelle ou linguistique, mais de sa décadence économique liée à sa minorisation politique. » (p. 19)

Jean-Marc Ferry, sous le titre plutôt controversé « Le Patriotisme constitutionnel. Une identité politique pour les citoyens de l'Union européenne ? », propose un tableau de l'évolution du concept de « patriotisme » dès le début du Moyen-Âge jusqu'à nos jours. Le lecteur est contraint à noter que ce texte a très peu de rapport avec le thème du colloque. Ensuite, l'auteur ne clarifie pas les différences ou clivages entre nationalisme et « patriotisme ». Le développement épistémologique sur la religion, la patria, le lex, le populus, la natio, etc., à travers les concepts de Kant, Herder, Hegel, Renan, etc., identifie trois sortes de

patriotismes : le patriotisme « géographique » relié à l'espace habité par un peuple, le patriotisme « historique » qui s'exprime par le sentiment national et le patriotisme « juridique ... peut cependant s'approfondir dans la visée d'une Constitution juste ... ». (p. 29) Enfin, l'auteur parle du « patriotisme constitutionnel » d'après J. Habermas, sans préciser, à son sens, quelle est la signification de ce concept dans le contexte wallon. Il s'agit d'un texte dépourvu du principe intégrateur, de cohérence et, la connaissance des définitions de Heinecke aurait été utile pour clarifier les concepts de « Kulturnationen » et « Statsnationen » au lieu de se référer aux anecdotes démontrant la curiosité de l'auteur plutôt que ses connaissances sur le thème du colloque.

Le texte de Christian Frank sur « Identité post-nationale et culture politique européenne » s'inscrit dans les préoccupations des organisateurs du colloque. Cependant, la brève évocation des concepts de la nation, du principe de nationalité et identité post-nationale ne contribue guère à la compréhension du sujet spécifique mais le situe plutôt dans le contexte temporel et spatial se référant à l'Allemagne ou au Royaume-Uni. Le lecteur reste sur son appétit puisque ni l'identité post-nationale ni la culture politique européenne ne sont identifiées avec rigueur.

Le meilleur texte est celui de Jean-Marie Klinkenberg consacré au blocage dans l'identification wallonne : germes d'une identité postnationale. L'auteur présente les « quatre visages » de l'identité wallonne à savoir le populisme, la francité, le socialisme et le manifestarisme. Suite à l'analyse amplement annotée, Klinkenberg insiste sur la contradiction des identités collectives puisque

aucune personne n'appartient exclusivement à une seule collectivité. Cette « pluralité des identités » (p. 60) est à la base de ces contradictions. Quant à l'identité wallonne et aussi pour l'avenir, il tire les conclusions suivantes : « S'ouvre ainsi l'ère des sociétés, molles peut-être, qui, pour le pire comme pour le meilleur, seront sans homogénéité, et où le scepticisme sera le garant d'une certaine convivialité et de la loyauté plurielle dans les appartenances multiples. » (p. 61)

Françoise Orban-Ferauge, dans une brève réflexion sur « Construire une Wallonie ? » insiste sur la dimension spatiale, d'une part, et sur la nécessité d'établir les communications entre espaces régionaux ou sous régionaux, d'autre part.

Un débat des participants au colloque est reproduit, lequel évoque la complexité du sujet.

Paul PILISI

Département des sciences humaines
Université du Québec à Chicoutimi, Canada

Remaking the Hexagon; the New France in the New Europe.

FLYNN, Gregory (sous la direction de). Boulder, Colorado, Westview Press, 1995, 277p.

Douze auteurs, américains et français, nous font part, dans ce livre, de leurs réflexions sur l'évolution de la France. Ce qui les amène à s'interroger sur l'identité de celle-ci, au risque d'étonner ceux qui connaissent un vieux pays dont la contribution à l'Histoire, heureuse ou malheureuse, a été importante. Mais interrogation saine et justifiée.

Après une remarquable présentation par Gregory Flynn, les contributions des auteurs sont réparties en

quatre sections de trois chapitres : le poids de l'Histoire dans la France d'aujourd'hui ; les défis à l'ordre économique français ; le changement social et les institutions politiques ; la France et la nouvelle Europe.

Tous les chapitres sont clairs et bien documentés. Les notes, abondantes sans excès et utiles, sont regroupées à la fin de chaque chapitre. Certes, les opinions varient entre auteurs, mais une grande orientation demeure : la remarque de Madame de Staël, que l'Allemagne était une Nation en quête d'État et la France un État en quête d'une Nation, est toujours valable en grande partie.

Ce n'est pas le lieu ici de commenter les problèmes d'unification et de réunification de la nation allemande. Mais, en ce qui concerne la France, il faut bien admettre que l'unité s'est faite grâce à un pouvoir central fort et que le sentiment national n'a suivi que bien longtemps après. C'est la guerre de 1914-1918 qui a amené un brassage de populations diverses, suivi, paradoxalement, par la Loi des congés payés de 1936 qui a amené les Français à se connaître mieux les uns les autres, grâce au tourisme intérieur.

Mais la France, comme beaucoup d'autres pays, est soumise à deux tendances : centrifuge avec la création de Régions (Provinces) et les mesures de décentralisation de 1981 ; centripète dans le cadre européen, surtout depuis les accords de Maastricht. De ces deux forces peuvent résulter de nouvelles entités politiques, déjà appelées « eurorégions » : Nord de la France et Flandre belge – Alsace et Bade-Wurtemberg – Midi Pyrénées et Languedoc Roussillon d'une part et Catalogne d'autre part. À ce risque s'ajoutent les tendances autonomistes